



Procès-verbal

GRUPE DE TRAVAIL HORIZONTAL

Virtuel

Vendredi 11 septembre 2020

1. 1 Accueil et présentations

Le président a accueilli tous les participants à la réunion. Des excuses ont été reçues de la part de Caroline Gamblin, Jim Portus, John Lynch. L'ordre du jour a été adopté.

Points d'actions résultant de la dernière réunion (08 juillet 2020, virtuelle)

1	Groupe de discussion sur l'obligation de débarquement sur l'avis au GEM sur les prochaines RC et demandes de la COM. <i>Mise en place, 2 réunions, avis provisoire sur les risques de choke</i>
2	Mettre en place un groupe de rédaction d'avis sur l'avis sur les prises accessoires de cétacés <i>Mise en place en juillet, 2 réunions, travail sur l'avis en cours</i>
3	Demander la contribution des membres pour le travail du CC EOS sur l'aspect social <i>En attente en raison de la charge de travail du CC</i>
4	Le secrétariat va diffuser une consultation d'experts sur l'étude des statistiques de la pêche et demander des contributions. <i>Aucun commentaire reçu</i>
5	Le secrétariat va proposer les réunions de septembre.
6	Les membres doivent contacter le secrétariat s'ils ont des commentaires/suggestions au sujet de la proposition administrative <i>Rien reçu, ce groupe peut-il confirmer la prolongation d'un an pour le président actuel ? Vice-président comme mentionné en juillet, aucune nomination reçue par le secrétariat .</i>

Aucune objection n'a été reçue eu égard à la prolongation de la présidence de ce groupe pour un an.

Le secrétariat encourage les membres à se présenter pour prendre le poste de vice-président du groupe de travail horizontal.

2 Avis du CC EOS sur les possibilités de pêche pour 2021 (discussion)

Suite aux réunions de juillet, il a été demandé aux groupes de travail régionaux de fournir des contributions pour cet avis et de les présenter au secrétariat. Des notes ont également été prises au cours des présentations du CIEM dans les différents GT en juillet. Le Comex a ensuite décidé d'organiser un groupe de rédaction d'avis, le 4 septembre pour consolider et recueillir les



informations reçues. Le groupe de rédaction d'avis n'avait pas de volontaires à la présidence, donc le secrétariat assure cette fonction.

Un premier document provisoire a été transmis aux membres du groupe de rédaction d'avis avec une demande de commentaires avant le 14 septembre prochain, ce qui est également la date de la prochaine réunion de ce groupe de rédaction d'avis pour étudier tous les commentaires reçus de la part des membres et finaliser le document à envoyer au Comex pour accord.

L'avis sera structuré comme celui de l'an dernier qui peut être consulté sur le site web du CC EOS et commence par les aspects et commentaires d'ordre général, par exemple, sur la gestion écosystémique de la pêche qui a également fait l'objet d'un débat lors de l'atelier WKIrish du CIEM et recommande l'utilisation de cette approche dans l'élaboration de futures évaluations. Des commentaires sont inclus sur l'assurance qualité de l'évaluation scientifique, soulignant le besoin critique d'assurance qualité pour toutes les évaluations, suivi d'une discussion sur l'état des stocks. Une mention spécifique est faite de la situation des stocks de cabillaud dans les eaux occidentales septentrionales, mentionnant l'impact potentiel du changement climatique sur ces stocks et la nécessité de poursuivre les investigations. Des avis spécifiques pour les stocks dans les différentes zones géographiques sont ensuite analysés, tenant compte des problèmes les plus pertinents rencontrés. Pour plusieurs stocks en mer Celtique, les avis ne seront disponibles qu'à l'automne, et le travail est reporté afin de fournir des avis sur ces stocks plus tard en automne.

Sec : Un commentaire a été soumis par l'IIMRO : « Il faut que la commission attribue des possibilités de pêche aux pêcheries artisanales de moins de 12 mètres qui utilisent des engins non tirés, en particulier face aux risques de pressions sur le secteur de la pêche, imposés par les réductions tarifaires proposées pour le homard américain, la COVID-19, et Brexit. »

A : Ceci a fait l'objet d'une discussion au groupe de rédaction d'avis et il a été estimé que cela n'était pas approprié pour le document sur les possibilités de pêche parce que le commentaire a trait au changement des clés de stabilité relative, ce qui ne fait pas partie de la consultation sur les possibilités de pêche. Ces clés de stabilité relative ont été décidées en 1983 et n'ont fait l'objet d'aucun changement au cours des trois dernières PCP. S'il doit y avoir une révision, ça pourrait être en 2023. De plus, la question de savoir comment l'allocation se fait au sein des états membres relève purement des EM.

Présenter une position en relation aux allocations supplémentaires aux navires de taille inférieure à 12 mètres n'est pas approprié pour ce document sur la consultation sur les possibilités de pêche.

Président : En effet, cela a déjà été confirmé à cette réunion du groupe de rédaction d'avis.

ACTION : Le secrétariat va fournir une réponse à l'IIMRO.



Cet avis provisoire est préparé par le groupe de discussion sur l'obligation de débarquement, qui s'est réuni le 4 septembre sous la présidence d'Emiel Brouckaert. Le secrétariat traite actuellement les conclusions de cette discussion. Le secrétariat a actualisé l'outil de choke en fonction des commentaires reçus. La date cible de soumission à la Commission est la deuxième quinzaine d'octobre et le tableau actualisé fera partie de cet avis.

En ce qui concerne la collaboration avec le groupe des états membres des EOS, le CC a reçu une invitation à la réunion technique le 17 septembre. Aucun ordre du jour ou point de discussion n'est encore disponible.

À titre d'information, les recommandations communes des EM ont été mises dans des actes délégués qui ont été présentés au Parlement par la Commission. Le Parlement dispose maintenant de deux à quatre mois pour revenir sur tout commentaire sur ces actes délégués, dans le cas de ce CC, pour les eaux occidentales. Il y aura un acte délégué ou un plan de rejets pour les eaux occidentales dans l'ensemble.

Commentaire : En ce qui concerne la réunion du GEM des EOS de la semaine prochaine, les principaux points à l'ordre du jour en ce moment sont la définition de la pêche ciblée, les prises accessoires de cétaqués et éventuellement les coquilles Saint-Jacques. Il peut aussi y avoir une question sur la recommandation commune sur les mesures techniques qui a été envoyée à la Commission, mais le groupe n'a pas eu de nouvelles de la Commission à ce sujet.

4 Influence de la politique environnementale mondiale sur la pêche européenne (Despina Symons, EBCD)

2020 était supposé être une année spéciale pour les océans ainsi que pour la biodiversité avec de nombreuses procédures mondiales importantes en relation à la pêche et aux océans, et à l'environnement. Cependant, en raison de la crise mondiale de la COVID-19 tout a été reporté à 2021.

La gouvernance internationale des océans est très complexe avec l'implication de différentes agences, institutions, acteurs, et secteurs inter-ONU. Le changement climatique et environnemental est désormais impératif pour la gestion de la pêche car les décisions mondiales ont un impact sur les politiques régionales et nationales et vice versa avec l'UE qui joue un rôle de premier plan.

Dans le cadre des procédures mondiales des Nations unies, la CNUDM est responsable de la gestion de toutes les activités en mer avec : l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons, l'Organisation maritime internationale, l'Autorité internationale des fonds marins, et les pêcheries et les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) coordonnés par la FAO.

D'un autre côté, dans le cadre du programme environnemental des Nations unies, il y a plusieurs conventions environnementales dont le mandat vise à conserver et protéger la biodiversité, incluant



la Convention sur la diversité biologique (CDB), CITES et la Convention sur les espèces migratrices (CMS) ainsi que les organisations maritimes régionales comme l'OSPAR et la convention de Barcelone. En outre, nous avons les objectifs de développement durable des Nations unies avec Objectif 14: Vie aquatique.

Les engagements contraignants au niveau de l'ONU incluent :

- 1 Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (CDB):
 - Objectif 6 pêche durable, RMD pour tous les stocks avant 2020
 - Objectif 11 atteindre 10% d'AMP et autres mesures de conservation efficaces
- 2 ODD - ODD 14 pour les océans:
 - Objectif 14.4 pêche durable avant 2020
 - Objectif 14.5 10% d'AMP avant 2020
- 3 Biodiversité ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ) : nouvel instrument international juridiquement contraignant (ILBI) dans le cadre de la CNUDM
- 4 Accord de Paris sur le changement climatique (UNFCCC)
 - Les océans sont de plus en plus importants

Il y a également plusieurs engagements non contraignants qui cependant ont un poids important, tels que ;

- 1 Les résolutions et recommandations de l'UICN
 - Telle que : 30% d'AMP avant 2030 et autres
- 2 La conférence "Notre océan", qui a lieu chaque année
 - Promesses et engagements financiers par les états et les ONG

2020 était supposé être un point tournant pour les océans et la biodiversité. Il n'y a jamais eu autant de procédures/événements internationaux en un an et tous ces derniers sont internationaux.

Cependant, en raison de la pandémie mondiale, ils ont tous été reportés à l'an prochain. Ils incluent :

- Les 3ème et 4ème conférences sur la BBNJ (biodiversité des zones ne relevant pas de la juridiction nationale) avec des négociations pour finaliser le texte du nouveau traité, reporté à 2021.
- La COP CDB, un des événements les plus importants de cette année devait se réunir en octobre en Chine pour adopter le cadre pour la biodiversité post 2020 -2030, est reportée à 2021.
- La conférence des nations unies sur les océans (ODD 14) supposée être accueillie par le Portugal en juin, reportée à 2021.
- Le congrès mondial de la nature de l'IUCN, le plus grand rassemblement environnemental qui a lieu tous les 4 ans devait avoir lieu en juin à Marseille est reporté à l'an prochain.

- La COP Climat était supposée avoir lieu à Glasgow en novembre, reportée à l'an prochain.
- Le comité de la pêche de la FAO qui a lieu tous les 2 ans prévu pour juillet, reporté à février 2021.

La CDB est un acteur principal

Toutes ces procédures sont liées et de plus en plus interconnectées. La CDB est centrale à toutes parce qu'elle pose le cadre de la biodiversité de toutes les politiques mondiales, régionales et nationales, comme nous l'avons vu les objectifs d'Aichi objectif s'étendent aux ODD et au processus de la BBNJ. La conservation et l'utilisation durable des ressources marines, la gouvernance des AMP, l'intégration de la biodiversité aux politiques de la pêche, les évaluations de l'impact environnemental, etc. sont des points communs à toutes ces procédures.

Des objectifs d'AICHI au cadre pour la biodiversité post 2020.

Pour passer des objectifs d'Aichi qui expirent cette année aux nouveaux objectifs de biodiversité, une procédure a été lancée dans le cadre de la CDB, en étroite collaboration avec d'autres procédures des nations unies, en particulier les ODD, le climat, l'IPBES (Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques).

Le groupe de travail CDB post-2020 lancé en 2019, s'est réuni deux fois et a produit un avant-projet zéro ([lien](#)). Des consultations ont eu lieu, en particulier sur les océans et la pêche. A sa prochaine réunion, prévue maintenant en mars 2029, l'organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) de la CDB donnera l'évaluation scientifique des nouveaux objectifs qui iront ensuite à la COP CDB pour adoption, en mai, en Chine. La stratégie européenne pour la biodiversité, qui fait actuellement l'objet de discussions au sein de l'UE, suit cette procédure, dirigée par la DG ENV en consultation avec la DG MARE.

Le nouveau cadre pour la biodiversité ne contient pas d'objectifs spécifiques pour la pêche comme c'était le cas précédemment, compte tenu que les objectifs sont beaucoup plus larges et embrassent toutes les autres procédures, incluant les ODD et le climat, les conventions CITES et IPBES. Il y a cinq objectifs à long terme pour 2050, et 20 objectifs à court terme pour 2030. La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) y joue un rôle clé et est maintenant devenue un partenaire crucial. La CDB encourage une plus grande consultation en dehors des parties à la convention incluant le secteur privé, avec la société civile, les collectivités autochtones et locales, etc.

La pêche est couverte dans trois objectifs différents :

- 1 Réduire les menaces à la biodiversité



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

- 30% d'AMP & AMCE (10% de protection élevée actuellement supprimés), MSP, récolte durable, commerce et utilisation des espèces sauvages, INN
- 2 Utilisation durable (un des trois objectifs principaux de la CDB)
Utilisation durable des ressources marines, résilience des écosystèmes marins (RMD), sécurité alimentaire, moyens de subsistance
 - 3 Mise en œuvre et intégration
Subventions à la pêche, incitations économiques, éco-étiquetage, intégration de la biodiversité dans la pêche, transformation de la chaîne d'approvisionnement des produits de la pêche, consommation durable

Le dialogue mondial entre l'ORGP et les organisations régionales de la mer sont une autre initiative importante dans le cadre de la CDB. Suite à deux réunions fructueuses qui ont eu lieu en Corée, ceci est devenu une réunion permanente biannuelle juste avant la COP.

Le congrès mondial de la nature de l'IUCN est une procédure clé. L'IUCN est un organisme intergouvernemental et la plus grande autorité sur les questions environnementales, composé de gouvernements et d'ONG, mis en place en 1948. Attendu qu'il est à l'origine d'un certain nombre de ces conventions environnementales des nations unies, l'IUCN est le principal conseiller de ces organismes des nations unies. Le congrès de l'IUCN qui a lieu tous les quatre ans rassemble des milliers de personnes des ONG, des gouvernements, de la société civile, pour étudier et adopter les résolutions qui, bien que n'étant pas juridiquement contraignantes, forment la base de nombreuses politiques environnementales dans le monde entier. Les questions liées à la pêche et aux océans sont prioritaires à l'ordre du jour avec de nombreuses motions pour que les résolutions soient soumises au vote électronique en octobre.

La FAO/ COFI (Comité des pêches) se réunit tous les deux ans et est de plus en plus lié aux procédures environnementales des nations unies. La FAO a organisé un symposium de haut niveau en novembre dernier sur la durabilité de la pêche et plusieurs personnes de la DG Mare et toutes les parties prenantes ont participé. Sur cette base, la FAO a rédigé une déclaration qui devrait être adoptée au prochain COFI reporté à février 2021. La FAO a également publié récemment le rapport Sofia sur « La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture » publié tous les deux ans et forme la base de la gestion de la pêche au niveau mondial ([lien](#)).

Tandis que la conférence des nations unies sur les océans a été reportée à 2021, de nouvelles directions pour la mise en œuvre des ODD seront examinées, incluant les progrès effectués et les prochaines démarches, avec le Portugal jouant un rôle clé dans la procédure. L'accent est également sur les partenariats pour la mise en œuvre de l'ODD 14, incluant une meilleure collaboration entre les gouvernements, le secteur de la pêche, les ONG et les scientifiques.

Enfin, la plateforme océans et climat sera examinée à la COP26 reportée à novembre 2021, et ceci inclut des discussions sur les impacts du changement climatique sur la pêche, les AMP à titre de

solutions naturelles, le poisson à titre de faible émission de carbone, l'énergie offshore et plus.

Conclusions

- Toutes les procédures sont de plus en plus interconnectées et entrelacées et l'UE joue un rôle moteur.
- La consultation européenne actuelle sur la gouvernance internationale des océans aborde toutes ces procédures et y contribue.
- La stratégie européenne sur la biodiversité suit et influence toutes ces procédures et repose largement sur la CDB.
- Toutes les procédures sont plus interinstitutionnelles, inter-agences de l'ONU, et interdisciplinaires.

La nouvelle tendance vise à avoir une approche plus interinstitutionnelle, inter-agences de l'ONU, intersectorielle, interdisciplinaire, pour décroiser.

Q : Comment la COVID a-t-elle affecté ces procédures ? Il y a eu beaucoup de webinaires, exposés, et réunions en ligne, mais la crise a-t-elle retardé la façon de procéder, par exemple les programmes, les calendriers, les propositions etc., ou le travail a-t-il continué ?

A : Pour maintenir le mouvement, un certain nombre de ces organisations organisent par exemple une série de webinaires. L'annulation des déplacements internationaux a bloqué le travail pendant plusieurs mois, mais ensuite les réunions virtuelles ont pris de l'ampleur, le nombre de ces dernières continue d'augmenter. Cependant les dernières manifestations de ces procédures devront avoir lieu physiquement comme la Convention sur la diversité biologique, la conférence sur l'ODD 14 Océan, le congrès de la nature de l'IUCN, et la COP climat, où l'interaction est nécessaire à la réussite des négociations.

Q : Les nouvelles dates proposées pour ces réunions dépendent-elles de la COVID?

A : Oui, les dates sont identifiées avec des réunions physiques en tête, cependant, cela pourrait changer, et nous serons avertis.

Q : Il s'agit d'un point clé, pas seulement pour ce CC mais pour d'autres CC. Du point de vue du CC pour les eaux occidentales septentrionales uniquement, je suggérerais plutôt que nous ayons un groupe de discussion spécifique à ce sujet, on le garderait comme point permanent du groupe horizontal en tant que tel parce que je pense que c'est là où il serait utile. De toute évidence, au niveau mondial, nous sommes un acteur négligeable, mais je pense qu'il est important de rester au courant des développements au CC et des répercussions directes que cela pourrait avoir sur nos plans pluriannuels et toute autre question dont nous débattons.

A : Il serait très utile d'aborder toutes les procédures internationales et des nations unies étant donné qu'elles deviennent aussi importantes, et d'aborder également en particulier cette question au groupe de travail horizontal car les procédures européennes en suivent un grand nombre.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Q : D'un point de vue général, ce CC a tellement de groupes de discussion maintenant, et d'autres CC également. Cela devient certainement ingérable pour les membres et leurs organisations. Nous devons considérer le nombre de groupes de discussion et peut-être essayer de les amalgamer parce qu'ils sont juste trop nombreux.

ACTION : Sujet à ajouter comme point permanent aux réunions du GTH.

ACTION : Le Comex va revoir le nombre de groupes de discussion actuellement en place au sein du CC EOS.

5 Points d'information – Progrès des groupes de discussion

i. Contrôle et conformité (Sean O'Donoghue)

Ce groupe de discussion ne s'est pas réuni depuis le dernier groupe de travail horizontal mais a organisé l'atelier commun avec l'AACP en juillet, dont le secrétariat finalise actuellement le compte rendu. La proposition de contrôle de la Commission passe actuellement par le Parlement et le Conseil avec une très grande quantité d'amendements qui doivent être examinés et le vote est envisagé pour décembre. Cela signifie que cela passera probablement en plénière au Parlement en janvier avec des dialogues débutant nous l'espérons en février, et un accord atteint entre avril et juin 2021.

Même s'il y a un accord, un temps considérable va s'écouler en ce qui concerne le commencement de ce nouveau règlement s'il doit finalement être agréé avant juin l'an prochain. L'indication du Parlement est qu'il pourrait y avoir une période d'initiation de cinq ans eu égard à ce règlement, mais aucune information définitive n'est encore disponible. Il serait utile d'avoir une réunion du groupe de discussion en octobre ou peut-être début novembre en fonction des développements.

Il y a eu un certain nombre de questions qui ont été soulevées au groupe de rédaction d'avis sur les possibilités de pêche et au GD sur l'obligation de débarquement qui devraient être gérées par le groupe de discussion Contrôle et conformité. Une de celles-ci visait à mettre en place une base factuelle et à envisager la surveillance électronique à distance, incluant les avantages et inconvénients de tous les systèmes différents et peut-être décider ce qui serait la meilleure marche à suivre.

En outre, une interaction avec le Parlement afin d'obtenir qu'ils viennent à une future réunion pourrait également être utile.

ACTION : Le groupe de discussion Contrôle & conformité va inviter le rapporteur Clara Aguilera à sa prochaine réunion.

ii. Groupe de discussion Brexit



Un compte rendu complet sera donné à l'assemblée générale le 24 septembre.

iii. Climat et environnement (Jacopo Pasquero)

Ce groupe de discussion a démarré en juin à titre de groupe de travail, et a été mis en place sous forme de GD suite à l'accord du Comex en juillet. Le champ d'application initial était le climat pour mieux comprendre le rôle de la pêche en relation au changement climatique, mais les membres du groupe de discussion ont également décidé d'élargir le champ pour inclure l'environnement parce que le climat et l'environnement sont extrêmement liés.

Le groupe de discussion a pour objectif de suivre, contribuer et fournir des éléments aux développements, surtout en relation au pacte vert de l'UE et, plus précisément, à la mise en œuvre de la stratégie européenne sur la biodiversité, la stratégie européenne de la ferme à la table, et la stratégie européenne sur le climat. Le groupe est également très lié à ce qui se passe au niveau international.

Nous prévoyons également de suivre ce qui se passe en relation au congrès mondial de la nature de l'IUCN et G-14, en particulier en relation à la contribution de la Commission européenne à ces procédures. Pour l'instant, le groupe s'est réuni plusieurs fois et a répondu à plusieurs consultations publiques de la Commission, incluant la consultation sur le pacte européen pour le climat, la stratégie européenne sur les objectifs climatiques, et la stratégie européenne d'adaptation. Le groupe a également participé à un webinaire suite à la consultation ouverte sur le pacte européen pour le climat. Ce qui ressort de toutes ces consultations est que le rôle de la pêche en relation au changement climatique et à l'environnement n'est pas encore pleinement compris.

Cela renforce également l'importance de ce groupe de discussion parce qu'il faut comprendre ce que pensent le secteur de la pêche et les groupes d'autres intérêts en relation à cela. Le groupe devrait augmenter son activité parce que d'autres consultations publiques arrivent mais aussi parce que la durabilité et l'action pour le climat figurent en priorité à l'ordre du jour de la présidence allemande.

L'adaptation climatique a également été formellement débattue au comité PECH avec la réponse de la Commission à la discussion. En ce moment, le groupe de discussion compte six membres, et l'EBCD est le seul groupe d'autre intérêt qui participe. En tant que Président j'encourage fortement les autres groupes d'assurance à poser leur candidature. Bien sûr, nous accueillons également plus de membres du secteur de la pêche, mais le climat et l'environnement sont des sujets sur lesquels une discussion équilibrée est nécessaire. J'encourage fortement les groupes d'autres intérêts à me contacter ou à contacter le secrétariat pour poser leur candidature.

A l'avenir, certaines consultations publiques sont pertinentes pour ce GD et je suggère que nous en discutons avec tous les membres de ce groupe de travail horizontal pour comprendre si le CC peut contribuer et répondre à ces consultations.

Tout d'abord, la consultation publique sur l'énergie océanique pour comprendre où va la Commission en

relation à l'énergie produire offshore, et aussi la consultation sur la gouvernance internationale des océans qui est pertinente pour toutes les procédures présentées ce matin.

Aucune nouvelle réunion n'est prévue actuellement, car cela dépend de la décision qui devra être prise par le Comex en relation aux consultations auxquelles le CC souhaite répondre.

iv. Obligation de débarquement (Emiel Brouckaert)

Le GD Obligation de débarquement travaille à l'avis qui traite des risques de choke dans les eaux occidentales septentrionales.

Précédemment, ce GD a terminé de recueillir les opinions et questions relatives à la définition de la pêche ciblée, ce qui a également été mentionné plus tôt dans cette réunion dans le cadre de l'ordre du jour du groupe technique du groupe des états membres des eaux occidentales septentrionales. Nous avons été informés que contrairement à la date limite avancée par la Commission pour que le GEM y réponde avant le 15 août, le GEM des EOS a informé la Commission que la réponse sera reportée à la fin de ce mois.

Aucune date n'a encore été fixée pour la prochaine réunion, mais les documents provisoires sont en préparation, et dès qu'ils seront suffisamment avancés, les membres du groupe seront contactés pour organiser la prochaine réunion à ce sujet.

v. Sismique (Patrick Murphy)

Au cours des dernières années, le CC pour les stocks pélagiques et le CC EOS ont accordé une grande attention aux développements en cours en ce qui concerne les effets des activités offshore sur les stocks exploités commercialement pertinents et notre biologie. Une demande a été envoyée à M. Machado le 16 septembre 2019 ([lien](#)). Une réponse a été reçue le 10 octobre 2019 de la part de M. Bernard Friess ([lien](#)) demandant des clarifications. Comme le CC pour les stocks pélagiques avait également soumis sa demande de recherche à ce sujet, il a été décidé d'unir nos forces et de préparer une demande commune.

Le groupe de discussion CC EOS /CC pour les stocks pélagiques a eu plusieurs réunions et l'avis commun pour une demande non-récurrente au CIEM sur les impacts potentiels des activités sismiques a été soumise en août ([lien](#)).

Le groupe travaille à un second document, et cet avis provisoire a été transmis au cours des dernières semaines pour les demandes non-récurrentes au CIEM et l'impact des développements d'énergie éolienne en milieu marin et les stocks halieutiques. Nous attendons les commentaires du groupe pour voir quand nous pouvons finaliser le document. S'il y a d'autres questions, ou si j'ai omis quelque chose,



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

peut-être que le secrétariat qui a fait un travail fantastique ici peut se joindre à moi.

Sec : Juste brièvement, une prochaine réunion en ligne est organisée pour finaliser l'avant-projet qui sera ensuite circulé pour être étudié et agréé par le comité exécutif avant d'être soumis à la Commission. Ce groupe de discussion commun a été mis en place au départ pour élaborer une soumission à la Commission en ce qui concerne une demande non-récurrente au CIEM sur la question sismique initiale. Lorsque le GD commun s'est réuni, les membres ont estimé que l'impact des développements d'énergie éolienne doivent également être étudiés spécifiquement. Les membres du groupe ont identifié que les demandes au CIEM doivent être extrêmement spécifiques.

Ils ont estimé qu'il fallait séparer ces deux demandes. Cela apparaît dans les cahiers des charges qui peuvent être consultés sur le site web du CC EOS, sous l'onglet adhésion, où une liste de tous les groupes de discussion en place se trouve avec les cahiers des charges et les participants.

Ce GD commun avec le CC pour les stocks pélagiques est en effet toujours un groupe de discussion commun. Gonzalo Carvalho de Sciaena est le président, et Patrick est le vice-président de ce groupe. Nous prévoyons de nous réunir soit avant la fin du mois ou au tout début du mois d'octobre pour passer en revue les commentaires et finaliser cet avant-projet pour qu'il soit prêt à être soumis rapidement à la Commission à propos de la seconde demande convenue par le groupe de discussion.

Après la soumission à la Commission de la demande non-récurrente sur l'impact sismique, le CC pour la mer du Nord a exprimé son intérêt à faire partie de ce GD commun, ainsi que le CC pour les eaux occidentales sud. Cela dépend de l'intérêt exprimé parmi leurs membres parce que ce GD travaille à l'élaboration d'une demande non-récurrente au CIEM en particulier sur les développements d'énergie éolienne. Il semble que le CC pour les eaux occidentales sud s'intéresse davantage en général aux activités sismiques et au travail en cours du groupe de discussion à ce sujet et non à cette demande d'avis en particulier, mais nous sommes en contact avec les secrétariats et ils sont en contact avec leurs membres pour voir de quelle manière ils veulent procéder.

vi. Prises accessoires de cétacés (Jesús Angel Lourido Garcia)

Le groupe de rédaction d'avis sur les prises accessoires de cétacés a eu une réunion avant hier pour travailler à la révision de son cahier des charges parce que jusqu'à maintenant, nous n'avons pas à notre disposition les documents des différents groupes qui travaillent au même niveau. La Commission a étudié avec nous notre proposition de recommandation sur les captures de cétacés et captures accidentelles dans les EOS. Cependant, les états membres ont décidé de proposer deux documents provisoires différents à la Commission indépendants l'un de l'autre, un pour les EOS et un pour les eaux occidentales sud. Ce GD aura bientôt une autre réunion. Nous avons conclu la révision du cahier des charges. Nous prévoyons également d'envoyer au CIEM une demande de rapport sur la situation des stocks de petits cétacés parce que nous ne disposons pas de documents à ce point. En ce qui concerne les questions en suspens, nous devons finaliser notre demande au CIEM eu égard aux stocks de cétacés. Nous devons



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

également réviser notre proposition au groupe de haut niveau mais tout cela aura lieu à la prochaine réunion.

Sec : Le CC EOS a été invité à participer à la réunion du groupe technique des EM le 17 septembre où ce point sera à l'ordre du jour et nous ferons un rapport au groupe de rédaction d'avis. En outre, un membre du groupe de rédaction d'avis a été invité à participer à la prochaine réunion du groupe de travail du CC pour les eaux occidentales sud au début du mois d'octobre où il y aura également un représentant de la Commission pour débattre des soumissions des eaux occidentales sud. Nous nous efforçons de maintenir la connexion entre les deux CC car la Commission s'est montrée très explicite quant à son souhait qu'il s'agisse d'un effort de coopération, tandis que le GEM a décidé de se séparer. Une grande quantité d'information circule entre les CC, et entre le GEM, et ce groupe de rédaction d'avis. Nous espérons avoir une nouvelle mise à jour avant la semaine prochaine sur la position du GEM à ce sujet. La prochaine réunion du groupe de rédaction d'avis aura lieu après afin de pouvoir inclure la mise à jour de la réunion du groupe technique.

vii. Bar (Secrétariat)

Le groupe de discussion Bar a été mis en place pour préparer l'avis à la Commission sur les mesures devant être prises en 2021 pour la pêche commerciale et récréative visant à faciliter la reconstitution des stocks de bar dans les EOS. Le groupe fournit un avis sur les retraits totaux pour 2021. Attendu que l'an prochain davantage de dérogations seront probablement en place, le groupe examine chaque métier et les différentes dérogations et mesures possible pour chaque métier. Le groupe étudie également des mesures complémentaires telles que des mesures visant à limiter les prises accessoires et à développer un système de données sur les captures et les rejets, ainsi que la collecte et le contrôle des données, et les questions d'application. Le but est de fournir cela à la Commission la première semaine d'octobre parce que c'est associé à la proposition de la Commission sur les possibilités de pêche.

Certains membres de ce GD sont également membres du CC pour la mer du Nord et la possibilité d'avoir un GD commun comme l'année dernière a été envisagé. Cependant, la portion du stock dans la juridiction du CC pour la mer du Nord est faible et les membres ont décidé qu'il vaudrait mieux pour le moment avoir un GD réservé au CC EOS qui demanderait à la mer du Nord d'adopter son avis le cas échéant.

viii. Coquilles Saint-Jacques (Mathieu Vimard)

Le GD Coquille Saint-Jacques a été mis en place l'année dernière avec en effet pour objectif principal de conseiller la Commission sur la gestion de la coquille Saint-Jacques pour les EOS avec un accent particulier sur la Manche orientale, division CIEM 7d. D'autres stocks de coquille Saint-Jacques peuvent également être envisagés si le GD estime que certains problèmes de gestion doivent être abordés. Nous examinons le fait que le GEM des EOS prépare une recommandation commune pour la gestion de la coquille Saint-Jacques en Manche orientale. Cela avait été mis en pause ces derniers mois et il n'y a pas d'indication claire des EM de planification ou de demande de contribution des CC. De plus amples informations à ce sujet sont attendues à la prochaine réunion du groupe technique. Le GD se réunira fin septembre.



ix. Crabe (Norah Parke)

Le GD Tourteau du CC EOS est parvenu à une conclusion en juillet dernier et l'avis a été soumis à la Commission ([lien](#)) concluant que le secteur des navires individuels de la pêche au tourteau, incluant la pêche côtière et hautière, et les marchés ne peuvent être traités dans l'isolement. Les pêcheries incluent désormais d'importantes zones de la mer du Nord et l'Europe continentale est un espoir majeur pour les débarquements et les exportations, en particulier pour le crabe vivant. Des mesures de gestion qui tiennent compte de ce développement de la pêche dans d'autres zones sont nécessaires dès que possible. La différence de réglementation en ce qui concerne les métaux lourds, en particulier le cadmium, pose une question importante aux exportateurs vers la Chine et d'autres pays d'Asie. Cela s'applique à tous les pays exportateurs, mais l'Irlande, le Royaume-Uni, et la France ont été exclus des marchés chinois pendant de longues périodes, pendant que les certificats sanitaires et la surveillance des programmes étaient négociés et renégociés. Cette situation crée une énorme incertitude dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et doit être traitée. Des stratégies sont nécessaires et des plans de secours doivent être élaborés pour protéger les parties prenantes lorsque des événements imprévus paralysent leur secteur comme nous l'avons observé récemment avec la COVID.

Le CC EOS avec l'appui et l'approbation du CC pour la mer du Nord a délivré un avis et va prendre l'initiative de mettre en place un groupe de discussion commun CC EOS, CC pour la mer du Nord, et CC pour les marchés en vue d'identifier les difficultés communes et les solutions possibles aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement incluant différentes mesures réglementaires entre l'UE et les destinations en Asie des exportations de tourteau. Nous sollicitons le soutien de la Commission européenne et de ses agences dans cette initiative. Ce rapport a été envoyé à la Commission. L'avis a été bien reçu et approuvé par le directeur général ([lien](#)), approuvant la proposition d'élargir le champ du groupe de discussion du tourteau pour inclure le CC pour la mer du Nord et le CC pour les marchés. Contact a été pris et tandis que nous attendons la réponse des membres du CC pour la mer du Nord, le CC pour les marchés a déjà exprimé son intérêt et son appui et le groupe de discussion informera le CC pour les marchés plus en détail lors d'une réunion plus tard ce mois.

Il y a un nouveau cahier des charges provisoire pour ce groupe de discussion du tourteau revitalisé qui identifiera les nouvelles zones d'efforts dans le cadre d'une gestion efficace de la pêche. Il se déroulera sur une période de 12 mois. Il sera entièrement conduit par voie de conférences virtuelles et la distribution d'informations et de documents par voie électronique, ce qui devrait assurer une couverture maximum et théoriquement réduire le temps et les dépenses.

Les objectifs plus détaillés seront la mise en place d'une base de données pour le secteur de la pêche du tourteau qui reflète la nature plus large de la pêche telle qu'elle s'est développée. Les agences des états membres seront contactées pour les données scientifiques et comment elles peuvent être améliorées le cas échéant, la saisonnalité de la fluctuation du stock, et la route vers le marché. Le marché de cette espèce est devenu un sérieux moteur de l'effort. Les marchés existants et potentiels seront analysés et les points de pincement de la chaîne d'approvisionnement seront identifiés. Si possible des stratégies seront élaborées pour être appliquées là où et quand les chaînes d'approvisionnements sont compromises pour donner la certitude aux parties prenantes et la stabilité à l'effort de pêche. Cela



dépendra beaucoup d'une communication opportune et ciblée, et la possibilité d'un outil de communication à long terme pour le secteur de la pêche sera explorée.

6 Synthèse des actions convenues et des décisions adoptées (Président)

Sec : Juste à titre d'information, une zone membres' qui sera lancée à l'assemblée générale a été mise en place sur le site web du CC EOS dans toutes les langues. C'est un espace de connexion réservé aux membres du CC EOS pour y partager des documents entre les groupes de discussion, groupes de travail, qui ne sont pas destinés à la consommation générale, parce que certains des documents en phase de travail ou de révision sont provisoires et ne doivent pas apparaître sur la partie du site web accessible au public. Les membres recevront les coordonnées de connexion et nous vous indiquerons comment cela fonctionne lors de l'assemblée générale le 24 septembre.

Q : La zone membres est une très bonne nouvelle, mon souci est le suivant, compte-tenu de la nature privée ou sensible des documents qui y seront partagés, quelle sera la sécurité appliquée à ce site web et comment peut-elle être contrôlée ?

A : Le secrétariat ne peut pas le contrôler. Les membres recevront les coordonnées de connexion et il incombera aux membres de protéger ces coordonnées et de s'assurer qu'elles ne sont pas partagées en dehors du CC. Eu égard au piratage du site web, la question qui se pose est pourquoi quelqu'un souhaiterait-il pirater notre site web. En ce qui concerne le changement de membres au sein du CC, nous proposons de modifier les coordonnées de connexion tous les ans.

Q : Il doit être supposé alors que n'importe qui peut avoir accès aux documents de la zone Membres.

Points d'action

1	Possibilités de pêche : Reconfirmer au groupe de rédaction, le secrétariat va répondre à la demande d'Enda Conneely
2	Garder le thème sur la façon dont les politiques environnementales mondiales influencent les politiques européennes comme sujet récurrent au GTH
3	Revoir le nombre de groupes qui existent actuellement au sein du CC, en informer le Comex
4	Inviter le rapporteur du Parlement à la réunion du GD du CC EOS (GD Contrôle)
5	GD Climat et Environnement (Président Jacopo Pasquero) : décision sur la participation à la consultation ouverte sur l'énergie océanique, et à la consultation sur la gouvernance internationale des océans



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

CC EOS Participants	
Emiel Brouckaert (Chair)	Rederscentrale
José Beltrán	Organización de Productores Pesqueros de Lugo
Hugo Boyle	ISEFPO
Enda Conneely	IIMRO
Juan Carlos Corrias Arras	Pescagalicia-Arpega-Obarco
Kenny Coull	SWFPA
Jenni Grossmann	ClientEarth
Jesus Lourido Garcia	OPP 77, Puerto de Celeiro
Fintan Kelly	Birdwatch Ireland
Franck Le Barzic	Coopérative Maritime Bretagne Nord (COBRENORD)
Despina Symons	EBCD
Sean O'Donoghue	KFO
Javier Lopez	Oceana
Purificación Fernández	ANASOL
Stavroula Kremmydiotou	EBCD
Jacopo Pasquero	EBCD
Geert Meun	Visned
Norah Parke	KFO
Patrick Murphy	ISWFPO
Dominique Thomas	Organisation de Producteur Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord
Autres Observateurs	
Dominic Rihan	BIM
CC EOS Secrétariat	
Mo Mathies	Executive Secretary
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary